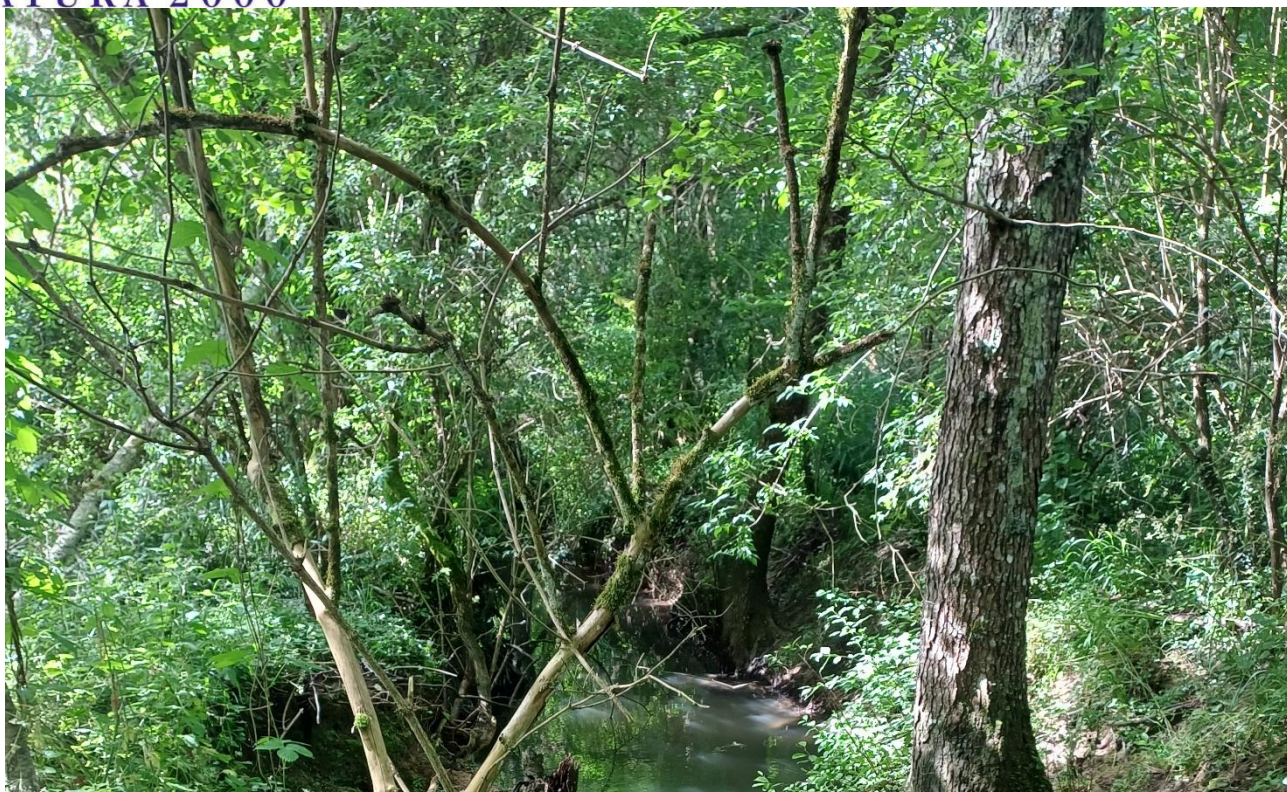
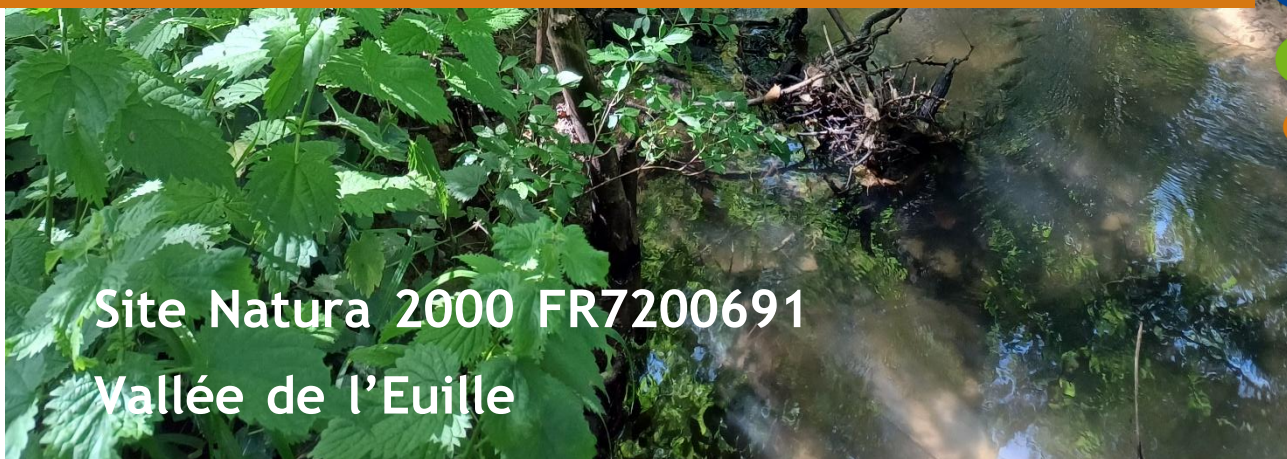




2025

Rapport d'activités

Période avril 2025 - avril 2026



Site Natura 2000 FR7200691

Vallée de l'Euille

Maitrise d'ouvrage

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Structure porteuse

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Co-animateur Natura 2000

Structure :	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Président :	Jean-Michel Clément (depuis 29/01/2025)
Directeur :	Pierre SELIQUER
Responsable de l'antenne Gironde :	Carole DECKER
Chargé de mission Natura 2000 :	Victorien ROUDET
Antenne Gironde :	7 Impasse Jean Pagès – 33 310 VILLENAVE D'ORNON

Rédaction du bilan

Rédaction :	Victorien ROUDET, Animateur Natura 2000 (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Relecture :	Carole DECKER, Responsable de l'antenne Gironde (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Validation :	Célia GASPERINI, Chargé de mission (Région Nouvelle-Aquitaine)

Cartographie

Pascal TARTARY, Chargé de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine

Illustrations

Victorien ROUDET, Animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille

Photo de couverture par Ghislain Poncin, Technicien milieux aquatiques au SMABVO

Référence

ROUDET V., 2025. Bilan d'animation 2025 de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 - FR 7200691– « Vallée de l'Euille ». Région Nouvelle-Aquitaine, CEN NA, 40 pages + annexe.

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	3
TABLE DES FIGURES	4
TABLE DES TABLEAUX	4
INTRODUCTION	5
I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB	6
A. ENJEUX ECOLOGIQUES IDENTIFIES SUR LE SITE	6
B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS.....	7
C. MESURES IDENTIFIEES DANS LE DOCOB POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	8
II. RAPPORT DES ACTIONS MENEES EN 2025.....	10
A. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION.....	10
1. <i>Recensement, contact et information des signataires potentiels</i>	10
A) IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES, EXPLOITANTS ET AYANT DROIT	10
B) PRISE DE CONTACT AVEC LES PROPRIETAIRES, REUNIONS D'INFORMATION ET ENTRETIENS PERSONNALISES	10
2. <i>Assistance technique et administrative des signataires</i>	11
A) DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET PARCELLAIRE ENGAGES.....	11
B) CONTRATS NATURA 2000 DEPOSES	11
C) CHARTE NATURA 2000 SIGNEE	17
D) MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES	18
B. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES	18
C. SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	20
1. INFORMATIONS PAR VOIE DE PRESSE	20
2. PAGE INTERNET DEDIEE.....	20
D. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000	21
E. SOUTIEN A L'ARTICULATION DE NATURA 2000 AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES	22
1. <i>Mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Euille</i>	22
F. AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES ET SUIVI SCIENTIFIQUE.....	23
1. <i>Transfère des données naturalistes au SINP</i>	23
2. <i>Suivis scientifiques des populations de chauves-souris</i>	23
G. MISE A JOUR DU DOCOB	25
H. BILAN ANNUEL ET COMITE DE PILOTAGE.....	25
1. <i>Bilan annuel</i>	25
2. <i>Comité de pilotage</i>	26
I. SUIVI SOUS SIN2.....	27
III. EVALUATION DES MESURES DE GESTION	28
A. ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	28
B. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS.....	30
IV. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000.....	36
CONCLUSION	37

Table des figures

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 DE LA VALLEE DE L'EUILLE.....	5
FIGURE 2 : PAGE INTERNET DEDIEE AU SITE NATURA 2000.....	20
FIGURE 3 : VISUELS DE L'EXPOSITION NATURA 2000.....	22
FIGURE 4 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE JUVENILES DE GRAND MURIN DANS LA CARRIERE D'OMET LORS DES SUIVIS DE LA POPULATION REPRODUCTRICE	24

Table des tableaux

TABEAU I : LISTE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE	6
TABEAU II : LISTE DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE.....	6
TABEAU III : OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS ASSOCIES.....	7
TABEAU IV : ACTIONS A ENTREPRENDRE.....	8
TABEAU V : ETAT D'IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES ET EXPLOITANTS SUR LE SITE POUR LA PERIODE 2019-2025.....	10
TABEAU VI : ETAT DES PRISES DE CONTACT SUR LE SITE POUR LA PERIODE 2019-2025.....	10
TABEAU VII : ETAT DES DIAGNOSTICS ENGAGES SUR LE SITE SUR LA PERIODE 2019-2025	11
TABEAU VIII : ETAT DES CONTRATS NATURA 2000 ISSUS DES DIAGNOSTICS	11
TABEAU IX : BILAN DU NOMBRE D'ENGAGEMENTS POUR SIGNER LA CHARTE NATURA 2000 SUR LE SITE	17
TABEAU X : SYNTHESE DES SIGNATAIRES DE LA CHARTE NATURA 2000.....	17
TABEAU XI : BILAN DES EXPLOITANTS RENCONTRES EN 2025	18
TABEAU XII : ETAT DES MAEC ISSUES DES DIAGNOSTICS.....	18
TABEAU XIII : LISTE DES PROGRAMMES FINANCES SUR LE TERRITOIRE ET CONCOURENT A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU DOCOB.....	19
TABEAU XIV : LISTE DES ARTICLES PUBLIES SUR LA PAGE INTERNET DU SITE NATURA 2000	21
TABEAU XVI : SYNTHESE DE LA DEMARCHE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LE SITE.....	22
TABEAU XVI : OBSERVATIONS DE CHAUVES-SOURIS DANS LE CADRE CES INVENTAIRES DE CAVITES	23
TABEAU XVII : DETAILS DES CINQ HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE IDENTIFIES SUR LE SITE	25
TABEAU XVIII : SYNTHESE DES ELEMENTS DE BILAN ANNUEL	25
TABEAU XIX : SYNTHESE DES ELEMENTS CONCERNANT LE COMITE DE PILOTAGE ET LES COMPTE-RENDU	26
TABEAU XX : SYNTHESE DES MISES A JOUR DE L'APPLICATION SIN2	27
TABEAU XXI : SYNTHESE DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES SUR LE SITE	28
TABEAU XXII : SYNTHESE DE LA REALISATION DES ACTIONS DU DOCOB	30

Introduction

Le site Natura 2000 de la « vallée de l'Euille » (FR 7200691) s'étend sur une superficie de 331 ha au sein de l'entité de l'Entre-deux-mers en Gironde, à environ 30 km au Sud-Est de l'agglomération de Bordeaux et à 15 km au Nord-Ouest de la ville de Langon. Il correspond à la vallée alluviale de l'Euille ainsi qu'à ses principaux affluents.

Le document d'objectifs (DOCOB), élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a été validé lors du comité de pilotage (COPIL) en avril 2013. La Région Nouvelle-Aquitaine est le porteur du DOCOB et a confié pour 2025 l'animation au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ci-après CEN Nouvelle-Aquitaine).

Le présent bilan d'animation couvre la période allant de février 2025 à février 2026.

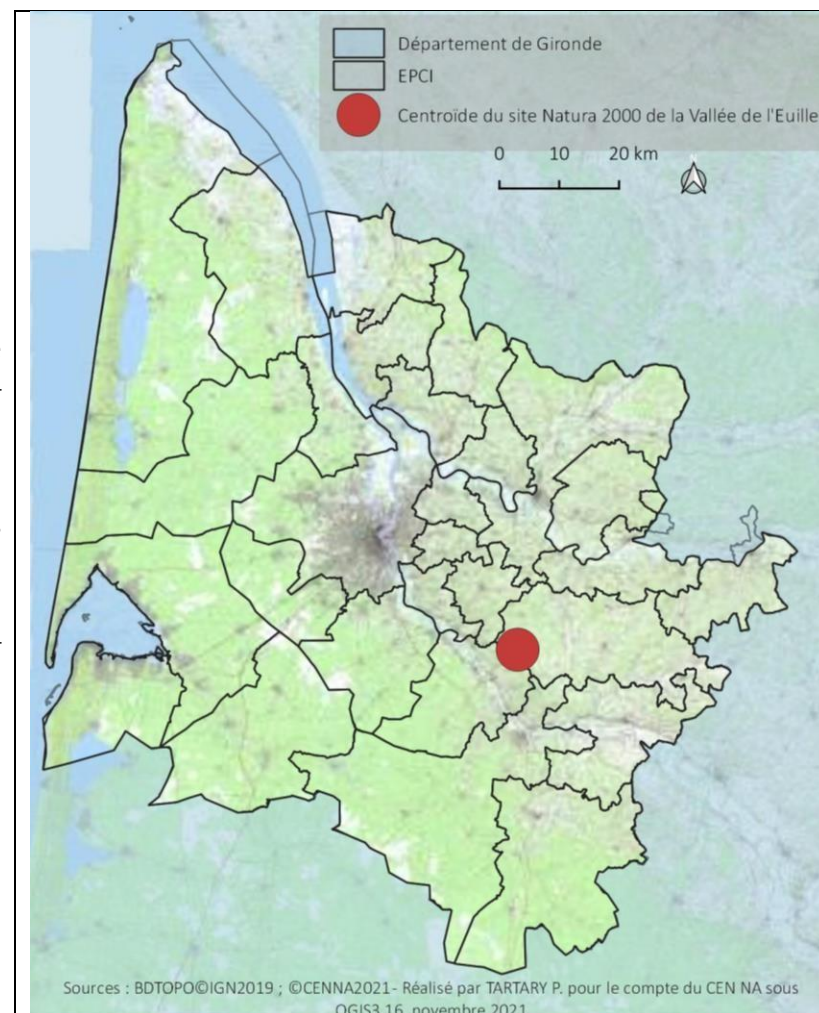


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille (TARTARY P., 2021)

I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

A. Enjeux écologiques identifiés sur le site

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille est caractérisé par des intérêts patrimoniaux diversifiés liés à la présence d'un réseau hydrographique, de zones humides et de boisements.

L'ensemble du site abrite une diversité de milieux naturels particulièrement remarquables comme les boisements alluviaux, les prairies de fauche, les friches humides, etc.

Ces habitats naturels sont d'autant plus riches qu'ils accueillent une faune d'intérêt communautaire avec des espèces emblématiques telles que la loutre d'Europe et un cortège remarquable de chauves-souris.

Tableau I : Liste des habitats d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB)

Code	Libellé	Enjeu de conservation
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Très forte
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Forte
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Forte

Tableau II : Liste des espèces d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB)

Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation	Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Très forte	1321	Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Moyen
1324	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Moyen	1096	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Moyen
1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Moyen	1356	Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Très forte
1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Fort	1304	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Fort
1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Moyen	1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Moyen

B. Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels

Chaque espèce et habitat d'intérêt communautaire présente sur le site constitue un enjeu de conservation et de restauration. L'ensemble de ces espèces recensées sur le site constitue un enjeu au niveau national et européen.

La conservation de ces milieux et espèces à forte valeur patrimoniale dépend en grande partie des activités humaines qui sont pratiquées sur le site.

Tableau III : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés (Source : DOCOB)

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
ODD1 - Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	OO1 - Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	RE1_1, GE1f_7, GE2_3, GE1_4
	OO2 - Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	GE3_6, TU1_3, GE3f_9
	OO3 - Lutter contre le vison d'Amérique	GE3_6, GE3f_9
	OO4 - Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	TU2_2, TU1_3, TU2_4
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	OO5 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvoicoles	RE1_1, GE1f_7, GE2_1, GE2_2, GE1_4
	OO6 - Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	RE1_1, GE1f_7, GE1_4
ODD3 - Empêcher la régression des milieux agro pastoraux	OO7 - Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	GE2_1, GE2_2
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO8 - Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	TU2_2, TU2_4
	OO9 - Favoriser la diversification du paysage	TU3f_6, GE2_3, GE3f_8
	OO10 - Limiter les causes de mortalité des populations de chiroptères	TU1_3
	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition	
ODD5 - Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour	OO12 - Améliorer la qualité chimique et microbiologique de l'eau en lien avec l'objectif général de la DCE	TU2_1, RE1_2, RE2_4, GE1_5
	OO13 - Assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs	TU2_1, RE1_2, RE2_4, RE3_3, GE1_5

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	OO14 - Adapter les pratiques d'entretien des cours d'eau dans le respect du bon état écologique et la sensibilité du site	RE1_1, GE1f_7, GE1_4
ODD6 - Maintenir une diversification de la végétation arborée pour les chauves-souris forestières	OO15 - Favoriser les boisements matures	RE1_1, TU3f_6, GE2_3, TU2_2, GE3f_8, GE1_4
<i>Légende : ODD = Objectif de développement durable OO = Objectif opérationnel CT = action technique préparatoire</i> <i>GE = gestion des habitats RE = Restauration TU = Travaux unique PI = Pédagogie, information et sensibilisation</i>		

C. Mesures identifiées dans le DOCOB pour atteindre les objectifs

Tableau IV : Actions à entreprendre (Source : DOCOB, 2008)

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
ANI	Animation du site Natura 2000	Animation/communication/sensibilisation		OT1, OT2, OT3, OT4
GE1_4	Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO05, OO06, OO14, OO15	ODD1, ODD2, ODD5, ODD6
GE1_5	Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
GE1f_7	Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO05, OO06, OO14	ODD1, ODD2, ODD5
GE2_1	Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Gestion des habitats et espèces	OO05, OO07	ODD2, ODD3
GE2_2	Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Gestion des habitats et espèces	OO05, OO07	ODD2, ODD3
GE2_3	Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO09, OO15	ODD1, ODD4, ODD6
GE3_6	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO03	ODD1, ODD5, OT6
GE3f_8	Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents	Gestion des habitats et espèces	OO09, OO15	ODD4, ODD6

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
GE3f_9	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO03	ODD1, ODD5, OT6
IC1_1	Information sur le mise en oeuvre du DOCOB	Animation/communication/sensibilisation		OT1, OT2, OT3, OT4
IC3_3	Sensibilisation sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes	Animation/communication/sensibilisation		OT1, OT2, OT3, OT4, OT6
IS3_1	Suivis des habitats et de l'occupation des sols et mise à jour de la cartographie	Suivi/connaissance scientifique		OT5
IS3_2	Inventaires et Suivis écologiques des espèces d'intérêt communautaire	Suivi/connaissance scientifique		OT5
IS3_2	Inventaires et Suivis écologiques des espèces exotiques envahissantes	Suivi/connaissance scientifique		OT5, OT6
RE1_1	Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO05, OO06, OO14, OO15	ODD1, ODD2, ODD5, ODD6
RE1_2	Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
RE2_4	Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
RE3_3	Restauration des frayères	Gestion des habitats et espèces	OO13	ODD5
TU1_3	Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO04, OO10	ODD1, ODD4
TU2_1	Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	Gestion des habitats et espèces	OO12, OO13	ODD5
TU2_2	Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Gestion des habitats et espèces	OO04, OO08, OO15	ODD1, ODD4, ODD6
TU2_4	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Gestion des habitats et espèces	OO04, OO08	ODD1, ODD4, OT3
TU3f_6	Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers	Gestion des habitats et espèces	OO09, OO15	ODD4, ODD6
<i>Légende : ODD = Objectif de développement durable OO = Objectif opérationnel CT = action technique préparatoire</i> <i>GH = gestion des habitats RE = Restauration TU = Travaux unique SE = suivi écologique PI = Pédagogie, information et sensibilisation</i>				

II. RAPPORT DES ACTIONS MENEES EN 2025/2026

A. Mise en œuvre de la contractualisation

L'animateur est chargé de mettre en œuvre de la contractualisation (contrats Natura 2000 non agricoles - non forestiers, contrats Natura 2000 forestiers, et chartes Natura 2000) sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille.

La mise en œuvre des mesures agro-environnementales doit être cohérente avec les enjeux prioritaires identifiés dans le DOCOB. Pour cela, le CEN Nouvelle-Aquitaine a fait le point avec la Chambre d'agriculture de la Gironde en charge du Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) et des mesures proposées sur le site, ainsi que des contractualisations.

1. Recensement, contact et information des signataires potentiels

a) Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit

Tableau V : Etat d'identification des propriétaires et exploitants sur le site pour la période 2019-2026

Période	Nombre de propriétaires identifiés	Nombre de parcelles	Surface	Part du site Natura 2000
2025/2026	0	0	0	0
Synthèse 2019-2026	17	139 dont 76 dans le site	586,94 ha	6% dans le site, 94% sur le bassin versant du site Natura 2000

b) Prise de contact avec les propriétaires, réunions d'information et entretiens personnalisés

Tableau VI : Etat des prises de contact sur le site pour la période 2019-2026

Période	Nombre de prises de contact	Part de réalisé par rapport à l'identification	Nombre contacts positifs	Part du positif par rapport à l'identification	Part du positif par rapport aux prises de contact
2025/2026	2	0	2	0	100%
Synthèse 2019-2026	17	100%	10	85%	85%

2. Assistance technique et administrative des signataires

a) Diagnostics d'exploitation et parcellaire engagés

Dans l'hypothèse où le propriétaire ou l'exploitant souhaite s'engager dans un contrat Natura 2000 ou une MAEC, l'animateur réalise un diagnostic préalable des parcelles concernées pour confirmer les enjeux et déterminer les mesures du DOCOB à appliquer.

En cas de besoin, l'animateur propose l'adaptation des cahiers des charges des mesures contractuelles aux réalités des parcelles concernées, dans les limites prévues par le DOCOB.

Tableau VII : Etat des diagnostics engagés sur le site sur la période 2019-2026

Période	Nombre de diagnostics	Nombre de parcelles	Surface	% de la surface totale du site	Type de contractualisation possible
2025/2026	0	0	0	0	0
Synthèse 2019-2026	8	261	295,66 ha	10% sur le site Natura 2000, 90% sur le bassin versant	Contrat Natura 2000 MAEC Charte Natura 2000

b) Contrats Natura 2000 déployés

Tableau VIII : Etat des contrats Natura 2000 issus des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 08/04/2026
2025/2026	1	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche 0	Escoussans	0	0	0	0	0
Depuis 2016	PROTAR3	GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve	Targon	Forêts alluviales ; Loutre d'Europe ; Vison d'Europe, Chauves-souris	1 210 ml	8%	225,00 €	En attente de positionnement du propriétaire

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 08/04/2026
		GE1f_7 - Amélioration de la structure de la ripisylve en mauvais état de conservation	Targon	Forêts alluviales ; Loutre d'Europe ; Vison d'Europe, Chauves-souris	2,51 ha	17%	400,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Targon	Prairie de fauche	2,32 ha	6%	1 600,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-2 Entretien de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Targon	Mégaphorbiaie	2,32 ha	17%	1 445,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE3f_8 - Préservation des milieux boisés sénescents	Targon	Forêt alluviale Petit rhinolophe ; Grand rhinolophe ; Vespertillon de Bechstein ; Grand Murin ; Barbastelle d'Europe ; Minioptère de Schreibers ; Vespertillon à oreilles échancrées	5,42 ha	68%	10 000,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		RE1-1 Restauration de la structure de la ripisylve	Targon	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Barbastelle d'Europe ; Lamproie de Planer	1 210 ml	8%	2 310,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements	Targon	Lamproie de Planer	1 210 ml	24%	2 640,00 €	Choix de la procédure à clarifier
		RE2_4 - Restauration d'ouvrages de petites hydrauliques	Targon	Lamproie de Planer	2	50%	40 000,00 €	Choix de la procédure à clarifier
		TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur les ouvrages hydrauliques	Targon	Lamproie de Planer	2	50%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
		TU3f-6 Irrégularisation de peuplements forestiers	Targon	Forêt alluviale Petit rhinolophe ; Grand rhinolophe ; Vespertillon de Bechstein ; Grand Murin ; Barbastelle d'Europe ; Minioptère de Schreibers ; Vespertillon à oreilles échancrées	2,45 ha	6%	2 000,00 €	Choix de la procédure à clarifier
	n.c.	GE1-4 Gestion de la ripisylve	Laroque / Omet		n.c.	n.c.	n.c.	En attente de positionnement du propriétaire
		GE1f-7 Amélioration de la structure de ripisylve en mauvais état de conservation	-	Ripisylve	0,03 ha	0,2%	900,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Targon	Prairie de fauche	0,78 ha	1,95%	2 574,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-2 Entretien de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Targon	Mégaphorbiaie	0,39 ha	2,78%	1 565,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-3 Entretien raisonné de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Targon	Haies	0,35 ha	33,33%	2 400,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE3-6 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Laroque / Omet	Tous les habitats et espèces	n.c.	n.c.	n.c.	En attente de positionnement du propriétaire
		GE3f-8 Préservation de milieux boisés sénescents	Laroque / Omet	Forêt alluviale Petit rhinolophe ; Grand rhinolophe ; Vespertillon de Bechstein ; Grand Murin ;	1,13 ha	14%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 08/04/2026
				Barbastelle d'Europe ; Minioptère de Schreibers ; Vespertillon à oreilles échancrées				
		GE3f-9 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Laroque / Omet	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE1-1 Restauration de la structure de la ripisylve	Laroque / Omet	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Barbastelle d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	En attente de positionnement du propriétaire
		RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE2_4 - Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE3_3 - Restauration des frayères	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU1_3 - Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	n.c.	Vison d'Europe ; Loutre d'Europe	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 08/04/2026
		TU2-2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Laroque / Omet	Chiroptères	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU2-4 Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Laroque / Omet	Tous les habitats et espèces	2	20%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		TU3f-6 Irrégularisation de peuplements forestiers	Laroque / Omet	Forêt alluviale Petit rhinolophe ; Grand rhinolophe ; Vespertillon de Bechstein ; Grand Murin ; Barbastelle d'Europe ; Minioptère de Schreibers ; Vespertillon à oreilles échancrées	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Targon	Prairie de fauche	0,78 ha	1,95%	2 574,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE2-2 Entretien de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Targon	Mégaphorbiaie	0,39 ha	2,78%	1 565,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
		GE1_5 - Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE2_4 - Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	n.c.	Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche.	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 08/04/2026
				Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer				
		GE1f_7 - Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		RE1_1 - Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		IC3_3 - Sensibilisation sur les problématiques de gestion des espèces exotiques envahissantes	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		IS3_2 - Inventaires et Suivis écologiques des espèces exotiques envahissantes	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE3_6 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche. Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
		GE3f_9 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	n.c.	Forêt alluviale ; Mégaphorbiaies hygrophiles ; Prairies maigres de Fauche.	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 08/04/2026
				Vison d'Europe ; Loutre d'Europe ; Lamproie de Planer				
		TU2_2 - Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	n.c.	Vison d'Europe ; Loutre d'Europe	n.c.	n.c.	n.c.	Choix de la procédure à clarifier

c) Charte Natura 2000 signée

Tableau IX : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 sur le site

Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
2025/2026	Propriétaire	1	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	1	0	0%	-	-
Depuis 2016	Propriétaire	10	2	20%	1,36 ha	0,04%
	Acteur socio-économique	26	2	7%	-	-

Tableau X : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
AGRLAR1	2017-2022	Laroque	Formations herbeuses	-	1,3593
ASSXX1	2020-2025	-	-	Naturaliste	-
COLTER1	En cours de signature	Bassin versant	-	A confirmer	-
<i>Légende : ASS = Association COLTER = Collectivité territoriale</i>					

d) Mesures agro-environnementales et climatiques*Tableau XI : Bilan des exploitants rencontrés en 2025/2026*

Mesures ciblées	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Unité engagée	% de la surface totale du PAEC
-	-	-	-	-	-

Tableau XII : Etat des MAEC issues des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 01/05/2026
2024-2026	-0	0-	--0	-0	-0	-0	-0
Depuis 2016	-	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	-	Prairie de fauche	4,63 ha	n.c.	En attente de positionnement des propriétaires
		Mettre en place la lutte biologique	-	Viticulture	106,76 ha	n.c.	Mesure plus prise en charge
Avec : AGR = Agriculteur ml = mètre linéaire n.r. = non renseigné n.c. = non communiqué							

La lutte biologique ne bénéficie plus des fonds MAEC, suite à un retrait de la part de l'Etat de cette action du catalogue présentant les possibilités d'actions mobilisables sur site Natura 2000 à enjeu uniquement biodiversité.

B. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Les mesures « hors contrat » constituent des actions transversales qui participent à la mise en œuvre du DOCOB. Elles n'entrent pas pour autant dans le champ du contrat Natura 2000 (ex. actions préparatoires au contrat, expertises, communication, amélioration des connaissances, suivi des mesures de gestion...).

Par ailleurs, certaines de ces actions pourront être réalisées directement par l'animateur (en régie) alors que pour d'autres, l'animateur devra faire appel à un prestataire extérieur. Du fait d'un besoin de mutualisation des actions portant sur une même thématique, certaines actions (inventaires, suivis écologiques...) pourront être confiées directement par la Région à une ou plusieurs structures qui interviendront sur plusieurs sites Natura 2000.

Dans ce cadre, l'animateur sera plus particulièrement chargé de :

- l'ingénierie financière : En fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à rechercher les financements nécessaires pour chaque action « hors contrat » (Etat, Europe, Agence de l'Eau, Collectivités). Puis, en fonction des plans de financement arrêtés avec les divers partenaires concernés, l'animateur sera chargé de réaliser le montage des dossiers de financements et s'assurera, par des échanges réguliers avec les financeurs, de l'état d'avancement de leur procédure d'instruction.
- l'élaboration des cahiers des charges techniques et préparation des marchés d'assistance ou de sous-traitance : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, en fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à préciser ou rédiger le cahier des charges techniques pour chaque mesure de gestion « hors contrat ». Les actions réalisées dans le cadre de la mission d'animation seront détaillées et chiffrées lors de la proposition technique et financière. Les cahiers des charges techniques pourront ensuite être précisés au cours de l'animation ;
- la conduite d'opérations : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, l'animateur s'attachera à conduire les opérations programmées, en veillant notamment au respect des cahiers des charges et des calendriers de travail. Certaines actions non contractuelles pourront être prévues dans le cadre de l'animation. Leur montant, hors actions d'information et de communication sur les mesures de gestion, n'excédera pas 15 % du montant total du projet. Les inventaires complémentaires et les actions d'amélioration des connaissances, à réaliser hors du cadre de la mission courante d'animation, feront l'objet de demandes complémentaires de financement.

Nous estimons que le montage de ces projets est du ressort de l'animation territoriale du CEN-NA et de la Chambre d'Agriculture. Durant cette période, les animateurs et ses partenaires ont déposés les programmes détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau XIII : Liste des programmes financés sur le territoire et concourent à la mise en œuvre des actions du DOCOB

Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
Depuis 2016	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
	Amélioration des connaissances concernant la reproduction des chauves-souris sur l'Entre deux mers	CEN NA	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition
	Amélioration des connaissances sur les mollusques gastéropodes <i>Vertigo moulinsiana</i> , <i>Vertigo angustor</i> et <i>Anisus vorticulus</i> sur 30 sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine	LPO	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	-

C. Sensibilisation et communication

1. Informations par voie de presse

Aucune information ou sollicitation n'a été formulée.

2. Page internet dédiée

Pour permettre un accès rapide des éléments constitutifs du site, le CEN Nouvelle-Aquitaine a proposé une nouvelle page web de présentation du site Natura 2000 en 2021. Cette page est maintenant uniformisée à l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques et permet de :

- suivre toutes les actualités du site ;
- s'informer sur le réseau Natura 2000 ;
- découvrir le site « Vallée de l'Euille » (cartographie, habitats naturels, espèces) ;
- découvrir les outils de gestion disponibles pour restaurer les milieux ;
- s'informer sur l'évaluation des incidences Natura 2000 et trouver toutes les ressources nécessaires à l'instruction du projet ;
- télécharger les documents de référence concernant le site ;
- contacter l'animateur.

Il est important de noter que ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Le site est opérationnel depuis début 2021 et



Figure 2 : Page internet dédiée au site Natura 2000

peut être visité à l'adresse suivante : <https://vallee-euille.fr/>

Des mises à jour régulières ont été faites, notamment après chaque comité de pilotage pour ajouter les derniers documents validés en séance (présentation, compte rendu et rapport d'activité). Au fil de l'année, des articles d'actualité autour de Natura 2000 sont publiés, la liste est présentée ci-dessous.

Tableau XIV : Liste des articles publiés sur la page internet du site Natura 2000

Date	Titre de l'article	Résumé
15/05/2025	Article	Publication du guide des élus Natura 2000
Courant avril 2026	Téléchargement	Bilan d'activité 2025
Courant avril 2026	Téléchargement	Compte rendu de COPIL 2025

3. Exposition Natura 2000

Une exposition Natura 2000 était prévue pour l'année 2025. Composée de plusieurs panneaux mobiles, elle est commune à l'ensemble des sites Natura 2000 girondins animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Les panneaux y décrivent le dispositif Natura 2000, les sites en animation par le CEN Nouvelle-Aquitaine et les enjeux qui y sont présents. La réalisation de cette exposition est en cours, sa livraison est désormais programmée au 1er semestre de l'année 2026. Des visuels sont présentés dans la figure ci-dessous :

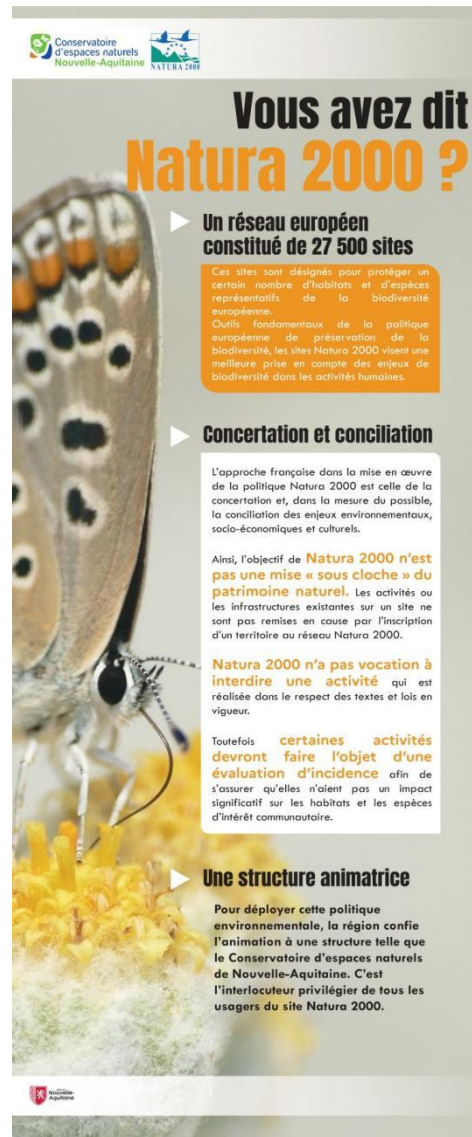
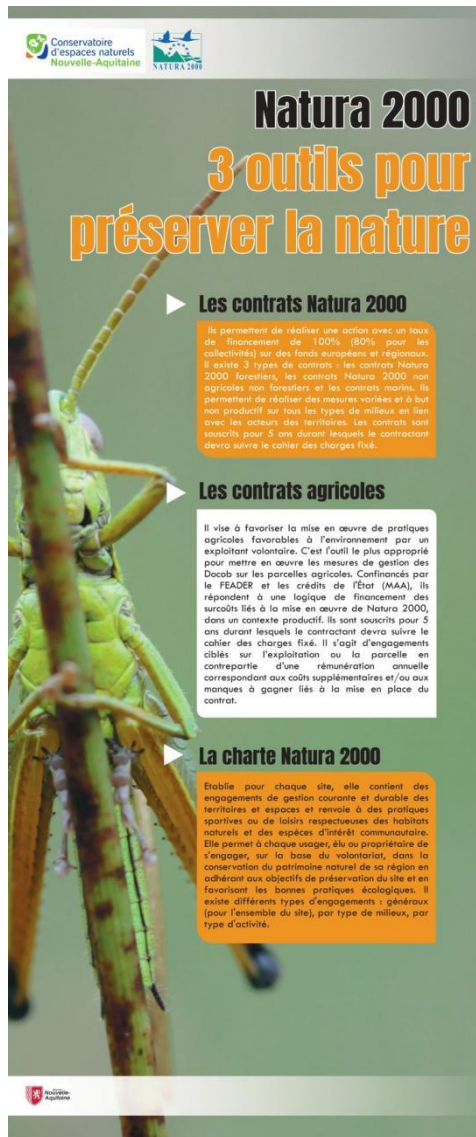


Figure 3 : Visuels de l'exposition Natura 2000

D. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Dans le cadre de l'application du régime d'évaluation des incidences, la structure animatrice est chargée :

- d'assurer l'information des porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidence Natura 2000 de leur projet sur le site. Elle communique les inventaires et toutes données nécessaires à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables. L'animateur pourra notamment transmettre aux porteurs de projets le résumé non technique du DOCOB, afin qu'ils identifient les principaux enjeux de conservation du site et les précautions à prendre,
- de répondre aux demandes ponctuelles des administrations sur des dossiers d'études d'incidences Natura 2000 concernant le site,
- de réaliser une veille locale relative à l'émergence de nouveaux plans, programmes, projets ou interventions pouvant avoir une incidence sur l'intégrité du site Natura 2000. Cette veille permet d'alerter, si cela se justifie, les services de l'Etat et les développeurs, acteurs économiques et collectivités locales sur les enjeux liés à la nécessaire prise en compte de Natura 2000 dans la conception de ces plans, programmes, projets ou interventions envisagés sur le territoire du site ou à proximité.

Le tableau suivant fait état des évaluations d'incidence sur lesquels l'animateur est intervenu.

Tableau XV : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
2025/2026	Projet 7	Manifestation	Passage du Tour de France	Cadillac	-	-	Accordé
	Projet 8	Loi sur l'eau	Effacement du lac de Laromet	Cadillac	-	-	Accordé sous réserve de mise en place d'actions d'accompagnement
Depuis 2016	Projet 1	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Targon	Indirect	(indirecte)	Demande de précision sur les espèces
	Projet 2	Permis de construire	Construction de 4 hébergements insolites-	Saint-Pierre-de-Bat	100 m²	~ 0%	n.r.
	Projet 3	Manifestation	Passage du Tour de France	Cadillac	-	-	Accordé sous réserve de mise en place d'actions d'accompagnement
	Projet 4	Loi sur l'eau	Réfection d'un mur de soutènement sur monument historique	Cadillac	20 ml	~ 0%	Accordé
	Projet 5	Loi sur l'eau	Arasement du barrage du Lac de Laromet	Laroque, Omet	-	-	A l'instruction
	Projet 6	Manifestation	Passage du Tour de France	Cadillac	-	-	Accordé sous réserve de mise en place d'actions d'accompagnement
Légende : n.r. = non renseigné							

E. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques

1. Mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de l'Euille

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'accompagnement du projet d'arasement du barrage de Laromet, piloté par le SMABVO.

Dans ce cadre, l'animateur Natura 2000 a participé aux phases de conception du projet (réunion d'avant-projet et comité de pilotage) et a apporté un appui technique dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000.

Cette implication a notamment permis de préciser la prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, et de conclure à la compatibilité du projet avec les objectifs de conservation du site.

F. Améliorations des connaissances et suivi scientifique

1. Transfère des données naturalistes au SINP

Le système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, l'Office Français de la Biodiversité, le Muséum National d'Histoire Naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés et les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité, afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Au travers de son outil de centralisation des données (Kollect), le CEN Nouvelle-Aquitaine téléverse automatiquement ses observations naturalistes aux plateformes régionales du SINP : l'Observatoire de la biodiversité végétale (OBV) et l'Observatoire de la faune en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA). Les données sont ensuite remontées au niveau national.

2. Suivis scientifiques des populations de chauves-souris

Pour nous permettre d'évaluer l'état de conservation des populations de chauves-souris au niveau de la carrière souterraine d'Omet, les services de l'Etat ont financé des suivis populationnels annuels pour les trois années de la deuxième tranche d'animation (2020-2022). Sur les dernières années, ce suivi a été engagé dans le cadre de la déclinaison régionale du plan national d'action en faveur des chiroptères. C'est le Groupe chiroptère d'Aquitaine (GCA) qui réalise ces suivis. Les résultats bruts sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau XVI : Observations de chauves-souris dans le cadre des inventaires de cavités (Sources : GCA, 2020, 2021, 2022)

Période	Nom d'espèce	Nom latin	Commune	Nombre	Observateurs (GCA)	Observation
2020	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	Environ 450 juvéniles, 1 essaim (0,48 m ²) - Quelques juvéniles volants - 1 cadavre de juvénile	Magali ARGAUD Charlène VIELET	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité

Période	Nom d'espèce	Nom latin	Commune	Nombre	Observateurs (GCA)	Observation
2021	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	Un essaim d'environ 400 juvéniles. Pas de cadavres. Plusieurs âges : majorité de nouveau-né, et quelques juvéniles de 15 jours voire trois semaines.	Magali ARGAUD Marion GOHIER	Comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité
2022	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	06/05/2022 : 82 individus (mâle et femelle) jeunes non velus 20/05/2022 : 280 individus (mâle et femelle) jeunes non velus. 1 essaim principal, et 2 autres petits à proximité. 1 ancien cadavre observé sur un mur.	Sébastien ROUE Charlène VIELET Magali ARGAUD Mathilde COURSIMAULT Margot PLUEN	
2023	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	28/04/2023 : 300 individus	Sébastien ROUE Pascal TARTARY	
2024	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	16/05/2024 : 395 adultes et 369 juvéniles	Damien LUCAS Jonathan SERRURIER Sébastien ROUE	
2025	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	17/05/2025 / 561 adultes et 330 juvéniles	Léa WINJKER Emile LOUTFI Damien LUCAS	

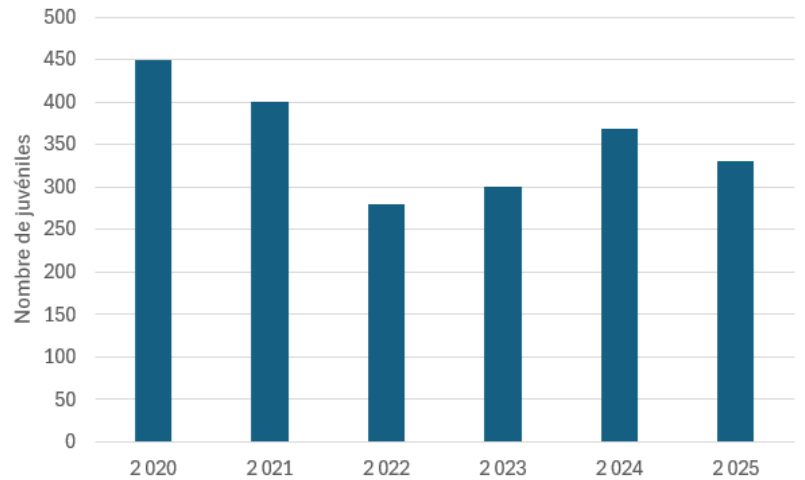


Figure 4: Evolution des effectifs de juvéniles de grand murin dans la carrière d'Omet

La population de grand murin montre une baisse significative durant les trois premières années du suivi de cette colonie (2020-2022), suivi d'un léger rebond sur les années 2023 et 2024, ces fluctuations ne sont pas inquiétantes pour cette espèce qui présente un état de conservation plutôt favorable en France (VINCENT D., com. pers. 2023).

Pour autant, la modification des paysages et des pratiques pèse encore sur la conservation de ces espèces.

G. Mise à jour du DOCOB

Le site de la Vallée de l'Euille fait l'objet d'un projet d'extension de périmètre, notamment pour les hêtraies présentes en plusieurs points du bassin versant. Avant d'aller plus loin, ce projet nécessite la réalisation d'une cartographie des habitats naturels, permettant de mettre en lumière la responsabilité de cette extension pour la conservation d'habitats naturels d'intérêt communautaire ou d'habitats d'espèces.

Durant l'année 2024, le CEN NA en lien avec le CBNSA a réalisé cette cartographie des habitats naturels qui a permis d'identifier vingt-deux végétations spécifiques qui peuvent être déclinées en seize habitats EUNIS (catalogue européen de référence). De ces 22 végétations, quatre habitats d'intérêt communautaire ressortent avec les éléments détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau XVII : Détails des cinq habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site

Habitat d'intérêt communautaire	Surface détectée	Statut pour le DOCOB	Remarques
6210 – Pelouses sèches à orchidées	4,41 ha	Nouveau	Préciser l'état de conservation
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles	138 ml	Déjà référencé	Préciser l'état de conservation
6510 – Prairie de fauche	0,95 ha	Déjà référencé	Préciser l'état de conservation
91E0 – Forêt alluviale à Aulnes et frênes	16,92 ha	Déjà référencé	Préciser l'état de conservation

Les relevés botaniques n'ont pas permis de mettre en évidence le milieu de hêtraie initialement pressenti, mais une analyse plus fine semble nécessaire pour vérifier s'il ne s'agit pas d'une formation dégradée.

H. Bilan annuel et comité de pilotage

1. Bilan annuel

Une fois par an, chaque animateur établira une évaluation des actions menées sur le site du point de vue technique, scientifique (type de mesures souscrites, habitats concernés, effets éventuellement observés, difficultés rencontrées...), financier et sur les volets de la concertation. Si nécessaire, il formulera des préconisations vis-à-vis de certaines mesures (adaptation du cahier des charges par exemple). Cette synthèse permettra notamment d'adapter l'animation en fonction des éléments observés et d'ajuster, si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000.

Lors de chaque année d'animation, en fonction des observations issues des synthèses de suivi et des données d'évaluation des effets des actions, l'animateur établira un bilan général de la situation du site en matière d'effort, de résultats, et d'efficacité des actions conduites.

Tableau XVIII : Synthèse des éléments de bilan annuel

Période	Date de diffusion	Nombre de page	Remarques
2025/2026	En avril 2026	40	Le présent document
2024	10 mars 2024-	40	
2023	24 février 2024	42	-
2022	1 ^{er} mars 2023	38	-
2021	04 février 2022	47	-
2020	20 mai 2021	26	-

2. Comité de pilotage

La structure animatrice sera chargée de préparer et d'animer une réunion du comité de pilotage pour rendre compte de l'état des réalisations de l'année « n-1 » et du programme d'activités de l'année « n ». Ce comité sera présidé par l'élu régional désigné pour ce site.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

Tableau XIX : Synthèse des éléments concernant le comité de pilotage et les compte-rendu

Période	Date du COPIL	Type de COPIL	Date de diffusion du compte rendu	Remarques
2025/2026	26/03/2026	Ordinaire	24/04/2026	Présentation en présentiel
2024	24/01/2025	Ordinaire	04/03/2025	Présentation en présentiel
2023	17/12/2023	Clôture du marché d'un an et programme d'action pour la prochaine année.	21/12/2023	Présentation en présentiel, sous la présidence de la Région
2022	08/12/2022	Clôture de la deuxième tranche d'animation	02/02/2023	Présentation en présentiel
2021	26/01/2022	Ordinaire	03/02/2022	Présentation en présentiel
2020	27/11/2020	Lancement de la deuxième tranche d'animation	12/04/2021	Présentation en visioconférence au regard de la situation sanitaire liée au COVID

I. Suivi sous SIN2

L'application SIN2 apporte à l'ensemble des utilisateurs une base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000. Ce système d'information améliore et enrichit les échanges de données entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site.

Les opérateurs et animateurs de sites Natura 2000, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000.

Tableau XX : Synthèse des mises à jour de l'application SIN2

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
2023	20 novembre 2023	Pascal TARTARY	Suivi du DOCOB Gérer les conventions Gérer les actions d'animation
2022	29 mars 2022	Pascal LANDIER	Personnel référent
	22 juin 2022	Opérateur GUENEL	Import FSD
	18 octobre 2022	Opérateur LAFON	Charte
	25 novembre 2022	Pascal TARTARY	Suivi COPIL
2021	-	-	-
2020	27 avril 2020	Mme MALINVAUD	Objectifs opérationnels
	3 juillet 2020	Pascal LANDIER	Suivi DOCOB
	20 octobre 2020	Pascal TARTARY	Organisme animateur Convention d'animation Suivi COPIL Objectifs de développement durable Gestion des mesures Gestion des habitats d'espèces Actions d'animation
	23 octobre 2020	Pascal TARTARY	Adhésion à la charte

SIN2 n'étant plus disponible depuis le 01/01/2025, il n'est à présent plus possible d'y mettre à jour les informations.

III. EVALUATION DES MESURES DE GESTION

A. Etat de conservation des habitats et des espèces

Il s'agit ici de donner des tendances plutôt que de répondre précisément sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, d'autant que ces évaluations répondent à des protocoles et des critères scientifiques très précis qui n'ont pas été mises en œuvre dans la cadre de l'animation.

Tableau XXI : Synthèse de l'état de conservation des habitats et des espèces sur le site

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancement sur 2025/2026
Habitats d'intérêt communautaire							
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	3,97 ha	Mauvais	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille	Pas d'avancée significative
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	31,52 ha	Moyen	↗	↘	Moyen	Perspective mitigée entre la dépréciation des surfaces viticoles, le prix des denrées alimentaires, la crise dans le secteur de l'élevage...	Pas d'avancée significative
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	64,18 ha	Moyen	↘	=	Moyen	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille	Pas d'avancée significative
Espèces d'intérêt communautaire							
1096 Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Non renseigné	Moyen	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille	Pas d'avancée significative
1303 Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Entre 50 et 150	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales	Pas d'avancée significative
1304 Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Entre 50 et 100	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions	Pas d'avancée significative

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancement sur 2025/2026
						nationales, mais attention à la robustesse des résultats ¹	
1308 Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Non renseigné	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ²	Pas d'avancée significative
1310 Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Entre 10 et 50	A préciser	↘	↘	Moyen à mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ³	Pas d'avancée significative
1321 Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Entre 10 et 20	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ⁴	Pas d'avancée significative
1323 Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Entre 10 et 15	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ⁵	Pas d'avancée significative
1324 Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Entre 10 et 50	A préciser	=	↘	Moyen	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ⁶	Pas d'avancée significative
1355 Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Non renseigné	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille et aux regards des évaluations nationales	Pas d'avancée significative

¹ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

² Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

³ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁴ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁵ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁶ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancement sur 2025/2026
1356 Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Non renseigné	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales	Pas d'avancée significative

B. Niveau d'atteinte des objectifs

Tableau XXII : Synthèse de la réalisation des actions du DOCOB

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD1 - Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	OO1 - Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire,	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE2_3 Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Contrat Natura 2000 ou MAEC	1,05 ha	16%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchit à son positionnement
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
	OO2 - Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	GE3_6 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Contrat Natura 2000 ou financement externe	n.r.	0%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
		TU1_3 Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Contrat Natura 2000 ou financement externe	1	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE3f_9 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Contrat forestier Natura 2000 ou financement externe	127,5 ha	0%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
	OO3 - Lutter contre le vison d'Amérique	GE3_6 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	Contrat Natura 2000 ou financement externe	n.r.	0%	-
		GE3f_9 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable en milieu forestier	Contrat forestier Natura 2000 ou financement externe	127,5 ha	0%	-
	OO4 - Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	TU2_2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5	0%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
		TU1_3 Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Contrat Natura 2000 ou financement externe	1	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		TU2_4 Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Contrat Natura 2000 ou financement externe	10	0%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt	OO5 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE2_1 Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Contrat Natura 2000 ou MAEC	40 ha	1,95%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
		GE2_2 Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Contrat Natura 2000 ou MAEC	14 ha	1,39%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO6 - Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
ODD3 - Empêcher la régression des	OO7 - Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	GE2_1 Entretien de 40 ha de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	Contrat Natura 2000 ou MAEC	40 ha	1,95%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
milieux agro pastoraux		GE2_2 Entretien de 14 ha de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	Contrat Natura 2000 ou MAEC	14 ha	1,39%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO8 - Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	TU2_2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	331 ha	0%	-
		TU2_4 Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur les espèces sensibles	Contrat Natura 2000 ou financement externe	10	10%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
	OO9 - Favoriser la diversification du paysage	TU3f_6 Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers	Contrat forestier Natura 2000	40 ha	0%	-
		GE2_3 Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Contrat Natura 2000 ou MAEC	1,05 ha	16%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchit à son positionnement
		GE3f_8 Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents	Contrat forestier Natura 2000	8 ha	7%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
	OO10 - Limiter les causes de mortalité des populations de chiroptères	TU1_3 Limiter la mortalité de la faune sur les axes de circulation sur l'ouvrage routier le plus à risque	Contrat Natura 2000 ou financement externe	1	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition	-	Dispositif spécifique hors contrat			
ODD5 - Améliorer la fonctionnalité	OO12 - Améliorer la qualité chimique et microbiologique de	TU2_1 Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Action projetée dans le cadre du projet

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	l'eau en lien avec l'objectif général de la DCE					d'effacement du Lac de Laromet
		RE1_2 Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5 km	50%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
		RE2_4 Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_5 Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques		10	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO13 - Assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs	TU2_1 Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur 4 ouvrages hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
		RE1_2 Amélioration de la diversité des écoulements sur 5 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5 km	50%	Action projetée dans le cadre du projet d'effacement du Lac de Laromet
		RE2_4 Restauration de 4 ouvrages de petites hydrauliques	Contrat Natura 2000 ou financement externe	4	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		RE3_3 Restauration des frayères	Contrat Natura 2000 ou financement externe	25 km 11,3 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_5 Gestion de 10 ouvrages de petites hydrauliques		10	50%	Une intention politique et technique a été posée

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
						dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO14 - Adapter les pratiques d'entretien des cours d'eau dans le respect du bon état écologique et la sensibilité du site	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1f_7 Amélioration de la structure de 15 ha de ripisylve en mauvais état de conservation	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 ha	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
ODD6 - Maintenir une diversification de la végétation arborée pour les chauves-souris forestières	OO15 - Favoriser les boisements matures	RE1_1 Amélioration de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
		TU3f_6 Irrégularisation de 40 ha de peuplements forestiers	Contrat forestier Natura 2000	40 ha	0%	-
		GE2_3 Entretien raisonné de 1,05 ha de haies, d'alignements d'arbres, de bosquet et d'arbres isolés	Contrat Natura 2000 ou MAEC	1,05 ha	16%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchit à son positionnement
		TU2_2 Aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	5	0%	-
		GE3f_8 Préservation de 8 ha de milieux boisés sénescents	Contrat forestier Natura 2000	8 ha	7%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
		GE1_4 Maintien de la structure de la ripisylve sur 15 km de linéaire	Contrat Natura 2000 ou financement externe	15 km	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

IV. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000

La dernière tranche d'animation a été marquée par la réalisation de la cartographie des habitats naturels du projet d'extension qui a mobilisé la majeure partie du temps de l'animation au détriment des actions d'animation territoriale. Cette année 2025/2026 a quant à elle été marquée par la prise de poste d'un nouvel animateur Natura 2000. L'animateur a suivi la formation « prise de poste Natura 2000 » fin mars. Le changement d'animateur et la passation du dossier a débuté en début de tranche d'animation. Il est également à relever le travail de réalisation d'une exposition Natura 2000 itinérante et le suivi de travaux d'intérêt majeur pour le réseau hydrographique de la vallée de l'Euille et sa biodiversité.

Par ailleurs, les incertitudes sur la conjoncture économique actuelle, que ce soit sur l'inflation des prix des denrées alimentaire ou des énergies ne sont pas de nature à rassurer les propriétaires. Ceci les freine à s'engager dans une dynamique de contractualisation.

Enfin, les impacts paysagers de la crise viticole, au travers des primes à l'arrachage ou à la diversification vont grandement modifier les pratiques sur le territoire. Dans ce contexte, l'animateur devra poursuivre sa veille sur le site pour identifier les parcelles qui changent de pratique.

Conclusion

L'animation 2025/2026 de mise en œuvre du document d'objectifs par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine a été impactée par le changement de l'animateur Natura 2000.

De plus, cette courte tranche d'animation de deux années ne permet pas d'installer clairement l'animation dans la durée et limite fortement les projets sur des temps relativement longs. La crise économique et énergétique actuelle freine également les propriétaires à s'engager dans une contractualisation. Cependant, quelques contacts ont abouti à l'adhésion de structures à la charte.

Annexe 1 : Fiche de synthèse du site Natura 2000

Nom officiel du site Natura 2000 :	Vallée de l'Euille	Numéro officiel du site Nature 2000 :	FR 7200705
Date de transmission de la ZSC :		Date de l'arrêté de la ZSC :	21 août 2006
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE :	oui / ☒ non	Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	☒ oui / non
Région de localisation du site Nature 2000 :	Nouvelle-Aquitaine	Département de localisation du site Natura 2000 :	Gironde (33)
Date de mise à jour du FSD :		Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 :	331 ha
Préfet coordinateur :	Préfet de Gironde	Président du comité de pilotage du site Natura 2000 :	Jérôme GUILLEM
Structure porteuse :	Région Nouvelle-Aquitaine	Animateur :	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine
Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site :	91E0- Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		
	6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		
	6510- Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		
Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site :	1096- Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>		
	1303- Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>		
	1304- Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		
	1308- Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>		
	1310- Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>		
	1321- Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>		
	1323- Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>		
	1324- Grand Murin <i>Myotis myotis</i>		
	1355- Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>		
	1356- Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>		

Annexe 2 : Arrêté ministériel de désignation

Décrets, arrêtés, circulaires TEXTES GÉNÉRAUX MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation) NOR : DEVN0604264 La ministre de l'écologie et du développement durable, Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ; Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 7 décembre 2004 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ; Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ; Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ; Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés, Arrête : Art. 1^{er}. – Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 vallée de l'Euille » (zone spéciale de conservation FR 7200691) l'espace délimité sur la carte au 1/50 000 ci-jointe, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de la Gironde : Arbis, Béguey, Cadillac, Donzac, Escoussans, Ladaux, Laroque, Omet, Soulignac, Targon. Art. 2. – La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 vallée de l'Euille » figure en annexe au présent arrêté. Cette liste ainsi que la carte visée à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Gironde, à la direction régionale de l'environnement d'Aquitaine ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable. Art. 3. – Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République française. Fait à Paris, le 21 août 2006. Nelly OLM	
---	--



Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 33
7 impasse Jean Pages – 33140 Villenave
d'Ornon
Antenne33@cen-na.org

avec le concours financier de



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Publication du Conservatoire d'espaces naturel